



SDIS
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE - 3 DEC. 2010

Monsieur le secrétaire général
du syndicat SUD
Monsieur Gilbert LEBRUN
19 avenue Debourg
69007 LYON

Préavis de grève

Monsieur le secrétaire général,

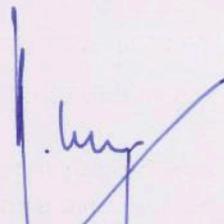
A la suite de la demande que vous avez faite le 20 novembre dernier, vous avez été reçu par le colonel Serge DELAIGUE, directeur départemental des Services d'incendie et de secours du Rhône, représentant l'autorité territoriale.

En dépit des explications que celui-ci a pu vous livrer lors de cet entretien, vous m'avez informé, par courrier du 30 novembre, de votre décision de déposer, sur les mêmes motifs, un préavis de grève illimitée à compter du 6 décembre prochain.

Les engagements que j'ai déjà pris par ailleurs ne me permettent pas d'envisager un entretien avec vous. Cela étant les organismes paritaires qui sont convoqués pour émettre leur avis avant délibération du conseil d'administration, sont les instances au sein desquelles les représentants du personnel ont toute possibilité de faire connaître leur position sur les propositions que j'ai formulées dans les rapports soumis aux administrateurs élus du SDIS.

Je demande tant au premier vice-président du SDIS, président du comité technique paritaire, qu'au directeur départemental qui assure la présidence de la CATSIS, de vous fournir, si vous en faites la demande, toute explication complémentaire qui pourrait vous paraître nécessaire.

Je vous prie de croire, monsieur le secrétaire général, à l'expression de mes sincères salutations.



Michel MERCIER
Président

LE PRÉSIDENT